

COMMISSION  Fabrication française recommandée  EXPORTATION 
aux Missions, Communautés et Commissionnaires exportateurs.

VVE A. MERCIER
1 rue du Sommerard Parcheminier

Spécialité de Veau Vélin et Parchemins pour la Peinture à l'Aquarelle, la Miniature, le Dessin au Pastel, l'Imagerie, Eventails, Canons d'Autels, Livres d'heures.

Fournisseur des principaux Etablissements religieux.

PEINTURE HÉRALDIQUE

Armoiries transposables pour voitures de luxe et aquarelles.

PAUL POLLET,  Héraldiste en tous genres recommandé particulièrement à nos lecteurs, 30, Rue de la Tremoille, PARIS.

La plus Hte récompense à l'Exposition universelle de 1889.

FABRIQUE D'ÉVENTAILS

 et Ecrans pour Corbeilles de Mariage et Cadeaux

PEAUX, SOIE, GAZE, CRÈPE apprêtés pour peindre

RÉPARATIONS

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRE

H. TEMPLIER,
9, Boulevard St.-Denis, PARIS.

Maison de confiance particulièrement recommandée.
Fournisseur des Etablissements religieux.

OR FAUX BATTU EN FEUILLES ET EN ROULEAUX
BRONZE. BROCARD EN POUDRE
ALUMINIUM EN POUDRE ET EN FEUILLES
MACHINES A DORER à la feuille, Brev. S.G.D.G.
J. L. & P. WEIDNER Succ's de E. Sengel
PARIS, 22, rue Beaubourg, PARIS
Spécialement recommandés aux Etablissements religieux

NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Nous recommandons tout particulièrement à notre clientèle de cette région de se fournir pour tous les ARTICLES pour la

Peinture à l'huile, les Beaux-Arts, etc.
à la Maison de L'ARC-EN-CIEL,
15, rue Raugraff,

Fournisseur des principaux Etablissements religieux.

SOUVENIRS DE PREMIÈRE COMMUNION
en tous formats et divers degrés de richesse.

Souvenirs au trait pour l'Enluminure
SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN.
Rue St Sulpice, 30 Paris.

SOCIÉTÉ DE S. AUGUSTIN
LA SICILE
Notes & Souvenirs, par ROGER LAMBEVIN.
PRIX : 5 fr. 00

PRÉPARATION

pour peinture sur soie, satin etc.

S'adresser à la Direction du Coloriste,
30, Rue S. Sulpice, Paris.

MENUS ARTISTIQUES
et cartes de convives.

Demander le prospectus specimen
à la SOCIÉTÉ SAINT AUGUSTIN,
Rue S. Sulpice, 30, PARIS.

DEMANDEZ

CHEZ TOUS LES PAPETIERS
ET MARCHANDS DE COULEURS
LA MARQUE CI-JOINTE.



—*—
PANNEAUX,
CARTONS & PAPIERS
préparés pour la peinture à l'huile
et le pastel.

Bristols blancs et teintés, albums et blocs pour le dessin et l'aquarelle. Papiers teintés et Ingres pour le fusain. Papiers Whatman, Joynson, etc. Parchemin à peindre, Ivoirine, Opaline et Gélatine pour l'aquarelle.

LA REVUE DU NORD

Directeur : ÉMILE BLÉMONT

SOMMAIRE du N° du 1^{er} Juillet 1895.

NUMÉRO SPÉCIAL CONSACRÉ A JEAN BELLEGAMBE.

Texte HENRI POTEZ. | Frontispice HENRI DUHEM.

Illustrations d'après les dessins et documents de ALFRED ROBAUT.

Rédaction et Administration, 30, Rue de Verneuil, PARIS.

L'ÉCRITURE POPULAIRE DU XX^{me} SIÈCLE

Le Comité de propagande pour la vulgarisation de l'écriture populaire du vingtième siècle, la Sténographie Duployé, envoie gratis à toute personne qui en fait la demande 166, Rue Lafayette, à Paris, à M. Léon Petit, gérant, un cours de sténographie et une première leçon. Les professeurs du Comité sont subventionnés pour corriger gratuitement les devoirs qui accompagnent l'envoi du cours publié sur un plan nouveau par le Moniteur officiel *Le Grand Sténographe*.

Nous engageons vivement nos lecteurs à profiter de l'occasion unique qui leur est offerte d'acquérir sans bourse délier une connaissance de première utilité.

GÉLATINE

en feuilles et en cartes biseautées-festonnées-unies avec et sans dorure préparée pour peinture à la gouache, Opaline et Rizaline.

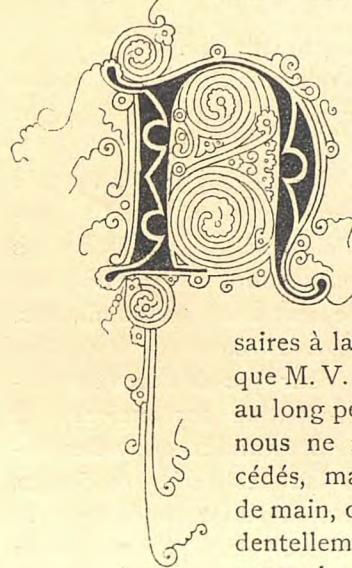
Ancienne Maison TOPART & DE SOYE,
P. TOPART successeur, 141 rue de Rennes à Paris.
Envoi d'échantillons sur demande affranchie.

Le Coloriste Enlumineur.

L'Enluminure. — III. —

COURS THÉORIQUE & PRATIQUE.

INTRODUCTION.



OUS allons commencer dès aujourd'hui un cours théorique et pratique d'Enluminure (1).

Comme nos lecteurs trouveront dans les premiers numéros du *Coloriste-Enlumineur* toutes les explications nécessaires à la partie pratique de cet art, que M. V. Driesten y a exposé tout au long pendant la première année, nous ne reviendrons sur les procédés, manières d'opérer et coups de main, qu'autant que ce sera accidentellement utile au développement de notre sujet. Nous prions donc le lecteur de se reporter aux instructions qu'a données alors ce maître avec les détails les plus circonstanciés et les indications techniques les plus propres à obtenir un excellent résultat.

L'objet de notre cours comprendra :

1^o — L'étude du style de chaque siècle comme composition d'abord, comme exécution ensuite.

2^o — La reproduction de spécimens d'ornementation et de scènes à personnages.

3^o — Nous étudierons entre elles les manières d'interpréter chaque époque et nous indiquerons leurs points de contact ainsi que leurs dissemblances.

1. Après avoir indiqué dans les deux chapitres précédents l'état de l'Enluminure à l'heure présente et ses aspirations vers l'avenir, nous allons maintenant nous efforcer non seulement d'exposer aux yeux de nos abonnés les moyens matériels de faire un travail satisfaisant, mais de leur donner connaissance des causes qui ont produit les merveilleux effets que nous admirons. Nous les ferons pénétrer dans les arcanes sacrées de la composition et parcourir eux-mêmes en quelques chapitres préparatoires la voie morale qu'ont suivie pendant le cours de nombreuses années les patients artistes du moyen âge et qu'il faut connaître sous peine de rester toujours stationnaires.

Ressentant leurs sentiments progressifs, comprenant leur idéal, découvrant leur esthétique, bientôt toutes les difficultés disparaîtront et l'on sera bien vite en mesure de produire des œuvres dignes de leur être comparées.

4^o — Nous apprendrons à nos abonnés à copier les modèles donnés à titre d'exemples.

5^o — Et enfin après avoir passé en revue, avec la plus scrupuleuse attention, les œuvres superbes de jadis, nous dégagerons les règles de cet art et nous verrons qu'il a toujours prospéré lorsqu'il les a suivies et que sa décadence n'est survenue que quand, en perdant le sens, il les eut abandonnées.

Cette étude, pleine de charme et d'un intérêt si puissant pour une âme d'artiste, nous amènera à montrer comment aujourd'hui, à la fin du XIX^e siècle, on peut encore faire de l'enluminure qui, sans être la copie servile des époques antérieures, produise des œuvres nouvelles, originales, belles, possédant leur style spécial.

Notre rêve est de ne pas voir toujours l'artiste patient et consciencieux qu'est, sans conteste, tout fervent enlumineur, s'immobiliser à copier constamment et avec servilité les admirables modèles que nous ont légués les Bénédictins. Ce sont des types originaux de toute beauté; cela est vrai. Mais ce qui est également vrai, c'est qu'ils ont, dans l'étude de la nature et le recueillement du cloître, avec le merveilleux instinct de la beauté qu'ils possédaient, découvert les principes mêmes de la décoration enluminée.

Or, ce sont ces principes que nous voulons dégager de leurs œuvres et que nous présenterons graduellement à nos abonnés en les exposant dans des articles de fond auxquels nous joindrons une grande quantité de dessins.

Comme le XIII^e, le XIV^e, le XV^e siècle ont conçu leurs œuvres d'une manière absolument dissemblable les uns et les autres et que chacun, dans son style, a produit de superbes chefs-d'œuvre, nous en avons conclu que l'enluminure était un art spécial et complet qui possédait une esthétique forte et vigoureuse et des règles particulières applicables d'une infinité de façons.

Depuis que l'imprimerie a bouleversé la décoration du livre, ces règles ont été délaissées et aujourd'hui elles sont oubliées ou ignorées de bon nombre de personnes que charme cependant et attire l'enluminure.

Nul doute que si la noire impression ne fut venue renverser la coquette coloration enluminée, que si

l'écriture manuscrite avait continué à régner en maîtresse, ainsi que cela avait eu lieu dans les âges antérieurs, notre art eût continué lui aussi à produire au XVI^e, au XVII^e, au XVIII^e siècles, de délicats chefs-d'œuvre qui n'eussent rien cédé en goût, en originalité comme en exécution à ceux d'autrefois.

Donc, cet art, comme tous les arts, est de toutes les époques. La nôtre peut donc et doit, n'est-il pas vrai, laisser pour l'avenir des traces de notre passage, de notre compréhension particulière de la beauté décorative de l'écriture. Ceux d'entre nous qui sont arrivés, par suite de consciencieuses études, à pénétrer le sentiment de l'enluminure, peuvent seuls se permettre d'affronter la composition nouvelle et affirmer leur propre originalité. Qu'ils copient les belles pages anciennes ou qu'ils créent du nouveau, il n'est pas pour eux à redouter des écarts ; ils resteront bien dans les limites de leur art, limites que le génie permet toujours de reculer.

Mais, — et c'est ici surtout que nous devons arrêter nos pensées, — ces règles, il faut les connaître pour les appliquer, donc les apprendre. Elles ne sont pas instinctives ; elles demandent de l'étude. Et l'on reconnaît de suite les œuvres qui sont sorties du pinceau de l'enlumineur instruit, aussi bien que celles que produit le simple copiste. Celles-ci ont peu de valeur ; elles ne peuvent être considérées que comme des études préparatoires, tandis que les autres possèdent le véritable caractère artistique.

La loi du grand art est aussi celle de l'enluminure.

De même que les architectes, les sculpteurs, les peintres étudient leur art sur les maîtres anciens ; de même qu'ils se rendent à Rome, à Athènes, au pays du soleil et de la couleur, et là font provision d'études, de recherches, de remarques comparatives, et que, revenus, en possession complète de tous leurs moyens, l'âme pleine des merveilles artistiques et naturelles vues, ils interprètent alors ces beautés en leur communiquant leur sentiment personnel. De même l'enlumineur, pour être en état de produire des œuvres véritablement belles et artistiques, offrant un charme équivalent à celles des maîtres anciens, doit d'abord copier les originaux, les étudier et en extraire le sentiment intime qu'il interprétera ensuite facilement suivant son goût personnel.

Que les commençants ne s'effrayent pas.

Les aridités ne sont pas si insurmontables qu'ils le

peuvent penser. Qu'ils se rassurent au contraire. Nous ferons en sorte, pour faciliter leurs progrès, d'aplanir devant eux toutes les difficultés, de rompre tous les obstacles, d'écartier toutes les épines. Et nous sommes convaincu que ceux qui voudront bien suivre nos conseils parviendront très vite à produire des œuvres, si minimes soient-elles, où l'art se révélera de lui-même, fort simplement mais dans toute sa splendeur.

C'est un malheur pour nous que notre art soit une science, et ce sont les erreurs commises contre cette science, — les anachronismes surtout, — qui découragent au début. Ne regrettons pas trop cependant les efforts qu'il demande, car c'est précisément en cela que réside sa noblesse.

L'enluminure ne saurait être vulgaire.

Dans toutes ses productions l'on sent courir comme un souffle d'idéal et de foi que seuls les délicats peuvent goûter.

Nous étudierons donc d'abord la caractéristique de chaque siècle et nous prendrons pour base les principes que le XIII^e a si judicieusement fixés. Puis nous indiquerons toutes les ressources dont peuvent disposer les artistes et où l'Allégorie tient une place dominante.

Lorsqu'enfin l'on connaîtra les règles sur lesquelles repose cet art, nous sommes sûr que des œuvres magnifiques, — soit pure reproduction des anciens, soit absolument neuves, nées de formules nouvelles, — écloront et que la décoration des écrits modernes, peut-être même l'ornementation des imprimés, prendra un aspect nouveau. Notre goût actuel, dirigé par la connaissance des principes raisonnés, solides, ayant affronté les âges, saura mettre son empreinte sur des productions absolument originales, mais surtout fort belles.

Nos œuvres manquent de style, dit-on ! — Est-ce étonnant ? — Au lieu de perfectionner ou même simplement de suivre les règles établies par nos devanciers, les artistes modernes se font un point d'honneur de les ignorer toutes. Chacun veut suivre sa fantaisie. Chacun veut être soi. C'est parfait lorsque l'on a appris et qu'on est en possession de la science comme de tous les éléments de son art. Mais autrement, n'est-ce pas la débandade !... Nous sommes originaux ; c'est vrai. Mais est-ce toujours dans le sens de la beauté ?...

Étudions donc d'abord les maîtres.

Éd. MARCHAND.

Emploi des Armoiries.

1. Les armoiries, peintes, sculptées, gravées, tissées, brodées, sont de deux sortes : *fixes*, si elles sont à demeure, pour rester toujours ; *mobiles*, lorsqu'elles n'ont qu'une durée temporaire et qu'on peut les enlever à volonté.

De ce dernier genre sont les *panonceaux* de bois, arborés aux portes de certains édifices et qui restent en place, après la mutation ou décès du dignitaire, jusqu'à la prise de possession de son successeur : ainsi fait-on à Rome pour les églises cardinalices.

2. L'emploi des armoiries, question de vanité ou d'ostentation à part, se règle sur l'usage et l'étiquette, qui ont force de loi en la matière. Il serait alors ridicule et illogique de ne pas accepter dans toutes ses conséquences l'exercice d'un droit commun et légitime.

3. Voici les circonstances principales dans lesquelles ce droit s'affirme.

Souveraineté. Le souverain met ses armes sur la monnaie, les bannières, les sceaux, le timbre, les timbres-poste, les édifices publics, les canons, etc., en signe de haut domaine et de juridiction.

Il s'agit ici, non seulement des papes, empereurs, rois, grands-ducx et princes, mais aussi de tout ce qui exerce une suprématie ou autorité quelconque, comme est la municipalité d'une ville.

4. *Propriété.* Tout ce que l'on possède en propre, peut être marqué aux armes : palais, châteaux, maisons, mobilier, argenterie, vaisselle, bijoux avec leurs écrins, tentures, etc. Dans les maisons, on en orne les portes, les fenêtres, les cheminées, les lucarnes, les plafonds, les vitraux, les girouettes, etc. Il en est de même pour ce qui tient au culte, vases et ornements sacrés, ustensiles liturgiques, etc.

Le droit de propriété est absolument personnel : on ne peut faire usage des armoiries d'autrui sans un motif réel et sans son autorisation préalable. On a beaucoup abusé des armoiries de Pie IX, reproduites partout en France, dans nos églises, soit pour fixer une date, soit par enthousiasme pour ce pontife vénéré et populaire : cette pratique est illégale.

5. *Possession.* Un dignitaire, cardinal, évêque, prélat, arbore son panonceau, chaque fois qu'il prend possession de son titre, de son siège ou de l'établissement qui lui est confié ; ce qui a lieu également en cas de patronage et de protection spéciale, comme sont entr'autres les cardinaux protecteurs des villes, des collèges, des hôpitaux, des confréries, des académies, etc.

6. *Restaurations.* L'écusson équivaut à une date, lorsqu'on agrandit, refait ou embellit un édifice. Le Vatican est plein de ces souvenirs historiques, qui témoignent de la sollicitude des papes pour le palais devenu leur résidence habituelle.

7. *Donation.* Tout objet donné porte les armes du donateur. Rome pratique ce système sur une large échelle, à en juger par les chasubles, parements d'autel et calices, par exemple, rehaussés des armes des papes, des cardinaux et du Sénat Romain qui les ont offerts aux églises.

Il n'y a qu'une exception à cette règle, c'est lorsque le don se fait à un supérieur : alors les armes de celui-ci sont seules autorisées. Lorsque le diocèse de Poitiers fit don à Pie IX d'une chape, le dessinateur broda, au bas des orfrois, d'un côté, les armes de Pie IX et, de

l'autre, celles de Mgr Pie : il y avait là un manque complet d'égards, car les deux écussons, à deux degrés si différents de la hiérarchie, ne pouvaient être placés sur le même rang ; en pareil cas, l'inférieur doit s'effacer.

8. *Dédicace.* Les armes de celui à qui l'on dédie sont le complément ordinaire d'une dédicace, préalablement acceptée. Pour un livre, elles se mettent sur les deux plats et, pour une estampe, à la partie inférieure. Un morceau de musique fut présenté *ex abrupto* à Pie IX : la première page portait les armes d'Innocent XI, qui n'avait rien à faire ici, mais le lithographe avait été induit en erreur.

9. *Équipement.* Au carrosse, les armoiries se peignent aux portières ; elles reparaissent au siège du cocher et aux diverses pièces métalliques du harnachement des chevaux.

10. *Livrée.* La livrée de gala, ainsi qu'on le pratique en grand à Rome, comporte des armes aux galons et aux boutons de l'habit, au brassard du postillon, à la bandoulière du suisse et du chasseur.

11. *Actes publics.* Le papier de l'évêché, de la mairie, de la confrérie, de la paroisse, etc., en un mot de quiconque fait acte d'autorité, est timbré des armes afférentes à ces divers ordres de la hiérarchie ecclésiastique ou civile.

12. *Personnalité.* On ajoute les armes propres au portrait, à l'anneau, au cachet, aux cartes de visite, au papier à lettres.

13. *Funérailles.* Les armes du défunt sont apposées, lors de son enterrement ou de son anniversaire, à la porte de l'église et aux quatre coins du drap mortuaire : on ne les oublie pas sur le tombeau.

Si le défunt a un droit canonique de patronage sur une église ou une chapelle, ses armes sont mises en litre funèbre, en dedans et au dehors. Cette litre jouit en France de la vogue jusqu'à la fin du siècle dernier : Rome l'a maintenue, mais, au lieu de la peindre, elle la fait en papier, qu'on colle sur les murs.

On commence à introduire l'usage des armoiries au revers des images mortuaires, et je ne puis que louer cette innovation.

14. *Décoration.* Les armes constituent un motif décoratif, qui ne doit pas être négligé par l'ornemaniste. L'écu se met seul, bien en évidence ; ou encore il se répète indéfiniment, pourvu que l'architecture s'y prête, comme sont les caissons d'un plafond. Parfois encore, on se contente d'emprunter au blason ses motifs principaux et on le dépèce à discréption : ce système a été largement pratiqué au Vatican, sous Grégoire XIII et Clément VIII ; au palais de Latran, sous Sixte V. Rien n'empêche de continuer.

X. BARBIER DE MONTAULT.

Miniatures de la Bibliothèque de Laon.



OUS continuons à signaler à nos lecteurs les trésors que recèlent nos dépôts publics ; arrêtons-nous aujourd'hui à la bibliothèque de Laon, à l'ombre de deux monuments superbes : la cathédrale et l'abbatiale de Saint-Martin, où des moines se livrèrent jadis à la transcription des manuscrits.

Le doyen des manuscrits illustrés de cette ville est un *Traité d'histoire naturelle* d'Isidore de Séville, qui remonte plus haut que Charlemagne, au VII^e siècle, selon M. E. Fleury. On y voit de ces lettrines barbares formées de combinaisons de poissons et d'oiseaux, d'enroulements de serpents ; c'est ce que les Bénédictins ont appelé le *genre zoographique*. Les savants reconnaissent aujourd'hui, que le décor *zoomorphique*, qui caractérise l'art scandinave, étranger à toute influence

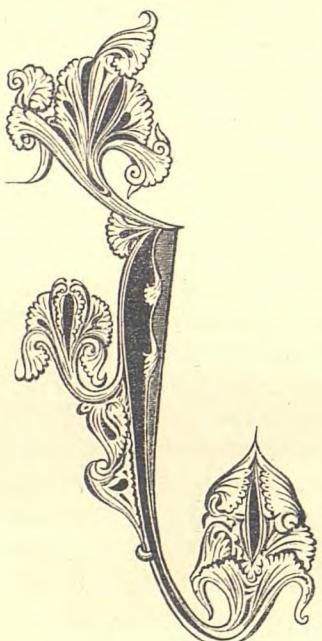


Fig. 2.

antique, nous vient directement de l'Asie centrale. « La première étape de l'art barbare en Europe a été le Don ; la seconde a été le Danube, d'où il a gagné le Rhin. Il s'est développé en Scandinavie, et grâce à l'isolement de ces centres qui échappaient à l'influence grecque et romaine, a persisté dans les îles britanniques, en Irlande notamment (1). » Ce sont les Anglo-Saxons qui l'ont introduit dans le Nord de la France, où les manuscrits de ce style sont relativement abondants (2).

Un autre manuscrit important est le n. 199, qui provient de la cathédrale, à laquelle il fut donné un

1. V. G. H. Gosse, *Souvenirs de Danemark*, Genève 1895.
2. Delisle, *L'Évangéliaire du Saint-Vaast d'Arras*.

peu avant la fin du IX^e siècle par l'évêque Didon. M. Delisle le rapproche d'une dizaine d'autres manuscrits du Nord, formant une seule famille, à laquelle appartient la seconde Bible de Charles le Chauve et qui accuse l'influence anglo-saxonne. On y remarque un P gigantesque des plus remarquables, tout à fait analogue à celui de la Bible de Charles le Chauve dont nous venons de parler. Les canons d'Eusèbe sont encadrés dans des portiques d'un caractère monu-

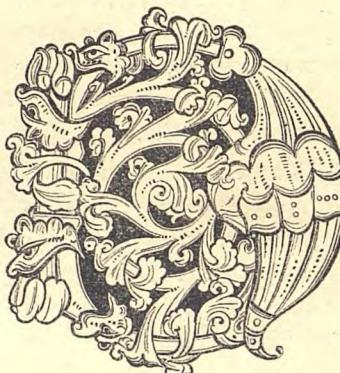


Fig. 3.

mental et fort curieux pour l'histoire de l'art. Ces dessins sont tracés en or sur vélin, teints de pourpre, selon l'usage de cette époque.

Les manuscrits du X^e siècle sont rares partout ; la Bibliothèque de Laon en possède 7, tandis qu'elle en compte 151 pour le XIII^e siècle et 125 pour le XIV^e. L'art décline après Charlemagne. Sa décadence ne s'arrête que dans le dernier tiers du XI^e siècle, et c'est alors qu'apparaissent de nombreux exemples de la renaissance calligraphique ; alors, que les lettres



Fig. 4.

initiales se profilent capricieusement sous la forme de feuillages et d'enroulements, qu'elles reproduisent des figures d'animaux réels ou fantastiques, qu'elles s'accostent de personnages. Les couleurs brillent de tout leur éclat ; l'or se nuance de toutes façons, et dans une même miniature on voit resplendir l'or brun, l'or rouge, l'or vert, l'or jaune, l'or bronzé, etc. Nous reproduisons de cette époque : un J (fig. 1) à pétales d'œillet pa-naché ; un D gracieusement touffu (fig. 2) ; un O (fig. 3)

de forme massive ; un M, peint en camaieu (*fig. 4*), ce qui prouve que ce genre est bien antérieur au XIV^e siècle.

Au XIII^e siècle, les lettres ornées continuent à figurer de gracieux rinceaux, de bizarres enroulements ou de fins méandres, comme l'M majuscule filigrané que nous reproduisons ici (*fig. 5*). Les sujets à personnages, selon la provenance des manuscrits, sont tantôt gros-

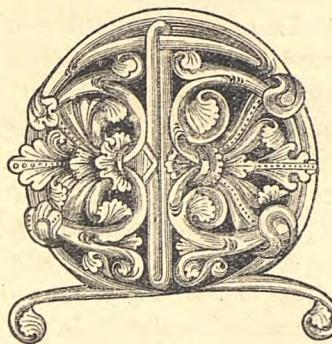


Fig. 4.

sièrement rendus, et tantôt habilement exécutés. C'est dans un manuscrit de cette époque, provenant de l'abbaye de Vauclerc, que M. Fleury a découvert l'emploi de lettres mobiles, gravées en relief et à l'envers, ce qui est la véritable origine de l'imprimerie. On savait que le Moyen Age avait employé, pour enluminer des lettres ornées, des plaques métalliques découpées à jour ; mais on n'avait point soupçonné le procédé bien supérieur dont M. Fleury, avec une rare sagacité, a reconnu les

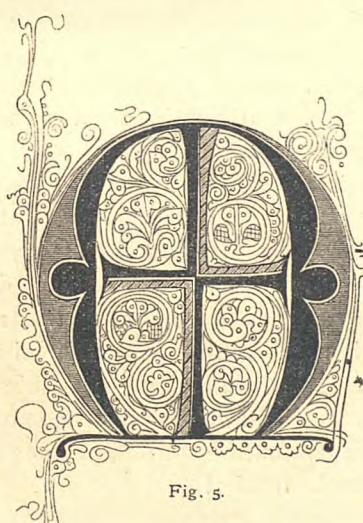


Fig. 5.

traces dans un manuscrit des Commentaires d'Origène. On y voit trois lettres, entr'autres l'S que nous reproduisons ici (*fig. 6*), formant creux d'un côté du par chemin et relief de l'autre, comme font les caractères typographiques.

Ce sont les manuscrits du XIV^e siècle qui, avec ceux du XII^e, méritent davantage à Laon de fixer l'attention par la beauté des miniatures. Nous allons voir apparaître de véritables tableaux, où nous pourrons

admirer la vérité du costume, la correction des traits, l'expression du visage et parfois même une certaine entente de la nature. C'est dans un livre d'Heures, coté 143 *quater*, qu'on rencontre pour la première fois à Laon de vrais paysages et de vrais palais. « A la place des fonds d'or, ou simples ou guillochés dit M. Ed. Fleury, la perspective s'ouvre sur des campagnes peuplées d'arbres, de montagnes, de rivières, de villes lointaines, de ciels profonds et rayés de nuages, d'or. Le personnage est plus grand que nature ; il ne tiendrait pas certes dans la maison que le peintre a



Fig. 6.

posée près de lui comme accessoire. La ligne d'horizon est prise de trop bas ou de trop haut, et ce sont presque toujours des vues cavalières que ces petits tableaux. Cependant l'œil se plaît dans ces perspectives faussées, mais auxquelles il s'habitue vite. Ce sont les seuls paysages possibles pour ces personnages tout vêtus d'or tissé, les plus pauvres comme les plus riches, saint Joseph comme les Mages, les bergers comme l'étoile qui les guide, la maîtresse et sa servante, l'aigle de saint Jean comme l'âne et le bœuf de la crèche. »



Fig. 7.

Nous donnons de cette époque un C (*fig. 7*) où M. Fleury croit reconnaître une scène d'excommunication ; un autre C (*fig. 8*) dans lequel trois lévites chantent au lutrin ; et un D (*fig. 9*) où figure le martyre de saint André.

« Un des manuscrits du XIV^e siècle, dit le chanoine Corblet (1), mérite de fixer l'attention, non point pour l'habileté de la main et du pinceau, mais par l'excéntricité du mauvais goût et des bouffonneries peu décentes. C'est un exemplaire des décrets de Gratien, provenant de Notre-Dame de Laon. Ce dévergondage

1. *Revue de l'Art chrétien*, 1864, p. 68.

n'étonnerait pas au XV^e siècle ; mais il surprend au XIV^e. Il faut reconnaître que déjà à cette époque on trouve quelques exemples d'une grande licence. M. Aug. Breuil a signalé à l'attention de la Société des Antiquaires de Picardie un missel d'Amiens manuscrit, de la bibliothèque de La Haye, que l'abbé de Saint-Jean fit exécuter en 1323 (¹). Presque tous les sujets sont burlesques et satiriques ; on y voit un bouc en robe de moine chanter au lutrin, des loups, dans le même costume, aux pieds d'une idole couronnée, des singes qui sont plus que facétieux, etc. J'avais autrefois émis des doutes sur la date de ces vignettes, en supposant que, comme dans beaucoup d'autres missels, les miniatures pouvaient être postérieures d'un siècle au texte du manuscrit ; mais le conservateur de la



Fig. 8.

bibliothèque de La Haye, consulté à ce sujet, certifia la date de 1323 pour les enluminures, d'après une inscription du missel. Le nouvel exemple que nous fournit la bibliothèque de Laon doit faire cesser tous les doutes. »

La bibliothèque de Laon possède trois manuscrits d'origine italienne, dont deux au moins appartenaient à la bibliothèque des chanoines de 1346. L'enlumineure italienne eut sa part d'influence sur l'art français.

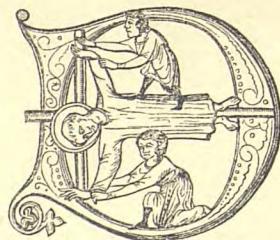


Fig. 9.

Nous trouvons enfin un remarquable livre d'heures du XV^e siècle, rehaussé de peintures d'animaux, qui font songer aux plus charmants caprices de Grandville. Écoutons M. Fleury nous décrire la série comique des singes :

« Au XII^e siècle, qui vit introduire en Europe ces animaux bizarres et farceurs, les enlumineurs ont déjà introduit dans leurs lettres ornées les facétieuses

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. VI, p. 402 et 479,

figures de race simienne ; on les appelait alors *babouës*, et leur nom populaire fut donné à l'art d'illustrer les manuscrits. On disait *babuinare*, *babouiner*, pour dire peindre des manuscrits. Il babouinait plus que tous ses prédecesseurs à la fois, le peintre des encadrements de notre manuscrit 243ter. Aimez-vous les babouins ? il en a mis partout. Babouin s'en va-t-en guerre. Ici il brandit une large épée dont il menace son ennemi, l'estoc au corps, tandis qu'un de ses amis frappe de taille. Le premier se couvre de son bouclier armorié, le second, d'une espèce de chapeau. Plus loin il marche fièrement, une pertuisane sur l'épaule. D'un autre côté, comme un archer il décoche sa flèche ; d'un autre, son arbalète va lancer un vireton. Il est armé d'un long bâton qu'il tient comme un chasseur en quête porterait un fusil — point encore inventé. Ce batailleur n'a que ce qu'il mérite, car le voilà qui revient écloppé de la bataille, et l'invalides marche à deux bêquilles, une jambe plus raide que ses supports de bois. — Babouin n'est pas si méchant qu'il en a l'air. Cette fois il a des plumes au dos comme un ange

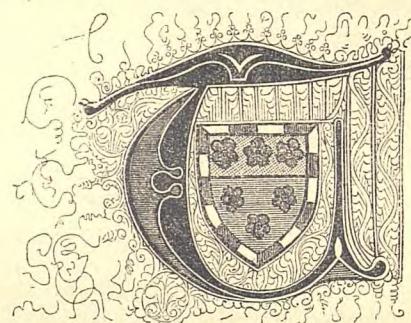


Fig. 10.

— qu'il n'est pas, et il prie à deux pattes jointes et posé sur ses genoux poilus. Maintenant il a coiffé une mitre d'évêque, pris des ailes de chérubin, et sa droite agite une crosse : il est capable de bénir ou d'anathématiser ses pareils... Ils savent tout faire, ces babouins habiles. Ils sont musiciens. Celui-ci joue du hautbois, et deux ou trois, de la cornemuse ; un autre, du rebec ; un autre, de la rote à trois cordes... Quel air artiste et distingué a ce joueur de violon qui semble le chef d'orchestre de cette bande de mélomanes, et que ce cornemusier semble content de son talent, avec son attitude penchée et sentimentale ! »

Au XV^e siècle apparaît un nouveau genre de lettres majuscules, la lettre blasonnée. Le T que nous donnons ici (fig. 10) porte des armes qui sont probablement celles du personnage pour lequel aura été écrit le manuscrit des *Commentaires sur Caton* par Philippe de Pergame.

L'agonie de la miniature dure pendant la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle. A part de rares exceptions, dont une seule est signalée à Laon par M. Fleury, l'art devient incorrect et brutal ; plus de grâce, plus d'invention ; la couleur est pitoyable et le dessin ne vaut pas mieux.

L. C.

Nos Planches.

Pl. V.—Canons d'autel. — Le travail du miniaturiste est assez intéressant, assez délicat, assez plein de charme, pour que nous nous y livrions en vue du seul plaisir qu'il procure. Mais nous ferions ainsi de l'*art pour l'art* ou de l'*art d'amateur*, et notre ouvrage serait lui-même en quelque sorte vicié par cette circonstance, qu'il n'aurait pas de but déterminé et qu'il lui manquerait par suite un élément essentiel de beauté.

Combien n'est-il pas plus intéressant de faire un ouvrage artistique ayant un but bien précis ! Nous ne saurions trop conseiller à ceux qui veulent bien suivre notre guide, de chercher autant que possible à donner à leurs travaux un objectif déterminé et précis. Nos abonnés remarqueront que nous nous efforçons constamment de leur proposer des travaux utiles. Nous aimons à leur voir produire des ouvrages dont ils puissent faire un usage intéressant et agréable. Quand nous avons fait œuvre de talent, rien de plus doux que de la voir appréciée par la personne à qui nous l'offrons.

Parmi les objets de noble usage auquel s'applique merveilleusement la miniature, nous signalerons aujourd'hui les canons d'autel. Dans les familles, on se trouve souvent dans le cas de devoir faire une gracieuseté à un ecclésiastique, un don à une église. Quoi de plus aimable, que de donner à ce don le caractère d'une œuvre personnelle ? Nous publions le simple trait d'une des trois planches canons d'autel ; outre de riches rinceaux, il offre des délinéaments d'une très délicate vignette représentant St Jean dans l'île de Patmos.

Dans notre pensée, cette planche pourra servir de sujet d'exercice ou tout au moins de spécimen. Ceux qui voudront appliquer notre idée, sont priés de s'adresser à nous : nous leur fournirons les trois feuilles du canon sur parchemin ou sur papier de luxe à leur choix.

Divers.

La Miniature à l'Académie des Inscriptions.

DANS la séance du 20 mai 1895, M. Robert de Lasteyrie termine la lecture d'un mémoire sur les œuvres d'André Beauneveau, peintre miniaturiste du temps de Charles VI ; il y démontre, que nous ne possérons actuellement

Pl. VI.—Éléments de fleurages pour bordures marginales. — Les jeunes artistes qui s'exercent à l'ornement végétal peuvent se proposer plusieurs exercices gradués consécutifs.

Un premier et excellent exercice est de copier fidèlement les ravissants décors dont les miniaturistes du moyen âge ont orné les manuscrits. Ils étaient si habiles dans l'art d'harmoniser les brillantes couleurs et surtout dans celui de dégager du modèle nature les traits vraiment expressifs et appropriés au cas particulier de l'ouvrage, que cet exercice est peut-être de beaucoup le plus fécond quoi qu'en dise.

Un second exercice est la composition. Il s'agit pour ceux qui sont plus avancés, de faire du nouveau et de disposer suivant leur invention propre des ornements analogues dans le cadre qui leur est donné.

Pour s'y livrer il faut d'abord avoir la mémoire meublée et enrichie des motifs puisés dans la nature : fleurettes, feuilles, etc. qui seront les éléments avec lesquels nous formerons des combinaisons.

Or pour suppléer au défaut de mémoire, à l'insuffisance de l'acquit de nos jeunes artistes, nous croyons bon de leur donner en une planche une collection de motifs de flore ornementale qui pourrait leur servir de thème à des essais de composition. Comme on cueille dans un parterre les verdures et les fleurs pour en composer un bouquet plus ou moins artistiquement formé, de même le dessinateur pourra butiner ici pour garnir les rinceaux et fleurages d'un encadrement quelconque.

Ce travail le préparera à un 3^e et suprême exercice, qui est de composer, non plus avec des éléments tout interprétés comme ceux que nous empruntons aux anciens miniaturistes, mais avec des éléments neufs et vivants qu'il ira puiser lui-même dans la nature et qu'il devra avoir soin au préalable de styliser convenablement. Styliser, c'est une opération importante et délicate sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

qu'un seul manuscrit auquel la collaboration de Beauneveau semble indiscutable : c'est un *Psautier du duc de Berry* appartenant à la Bibliothèque nationale. Selon lui, les autres miniatures qui étaient regardées comme étant de Beauneveau, doivent être restituées à Jacquemart de Hesdin. En terminant, M. de Lasteyrie donne des renseignements sur cinq miniatures de la même école, que Curmer avait jadis reproduites et dont on avait depuis perdu la trace ; elles viennent d'être acquises par M. Mauet.

chez les Indépendants.



ES Indépendants sont les anarchistes de la peinture. Hâtons-nous d'ajouter qu'ils sont peu dangereux et remplacent les bombes de dynamite par de simples pétards bleus, rouges, violettes, verts, jaunes, de vrais feux du Bengale éclatant en des cadres bizarres et grotesques même. Plus de quinze cents numéros au catalogue ! Des œuvres d'idéalistes, de symbolistes, d'impressionnistes, de pointillistes, de tachistes et de f... arceurs. Au risque d'attraper quelques horions,

traversons la foule de ces derniers et arrêtons-nous devant les œuvres de M. Valton, le Président des Indépendants pour le féliciter sincèrement. Le bonhomme Lafontaine l'a heureusement inspiré et son tableau du *Meunier, son Fils et l'Ané*, est une étude de caractères, finement comprise et qui, bien que peinte dans une couleur un peu vieillotte, charme l'œil par son harmonie. Une jolie silhouette féminine et une collection de bons paysages complètent l'exposition intéressante de M. Valton.

Parlons tout de suite de M. Osbert, jadis rencontré au salon de la Rose + Croix et dont nous retrouvons ici, avec plaisir, les poétiques rêveries bleues et blanches.

Puis, de M. Prouho, conteur naïf d'une légende méridionale : « Dans le pays des Causses, les bergers croient que les anges gardent les troupeaux abandonnés. » Titre : *A la garde de Dieu*.

De Mme Firmin Lubois, auteur d'un charmant portrait de jeune fille.

De M. Hugot, un habile peintre de nature morte.

De M. Guinéa, qui nous retient surtout avec son *Portrait de paysan basque et sa Petite ouvrière*. Cette dernière œuvre est tout à fait vraie.

Enfin, de M. Neydhart, dont nous n'oublierons pas les coquettes peintures japonaises.

Les paysagistes, ici comme à bien d'autres expositions, tiennent haut la bannière de l'art.

Tels sont MM. Korochansky, dont les paysages sont poétiquement gris — Nardi, un soleilliste, au contraire, à la touche pleine d'adresse — Vincent Darasse, dont les *Vues de Noirmontier* sont bien prises — Lessore, un paysagiste parisien très sincère — Monier, un digne disciple de Montenard — d'Assignies, à qui le *Crépuscule* donne de bien heureuses impressions — Guillermot, un amoureux de la Seine, sachant scrupuleusement saisir les coquetteries de son amie en sa course capricieuse à travers Paris, — Potter, un descendant peut-être de Paul Potter de notre Louvre, en tout cas un bon paysagiste dont le *Moulin en Camargue, Le soir*, au soleil couchant, est d'une belle silhouette — enfin, Rorg-Soler, un espagnol, amant d'un soleil fort agréablement prodigué en ses œuvres.

Après avoir nommé MM. Perrey, Ramon, Serendat de Belzim, Baudin, Guérin des Longrais, Brandt, Forel, Leroux... peut-être oublierons-nous encore quelques peintres — paysagistes ou autres — dignes du titre d'artistes. Mais ensuite, c'est la cohue des malades, des maniaques, des fous furieux. Nous avons encore dans les oreilles les frais éclats de rire d'une fillette, devant un portrait de femme dont, par charité, nous ne nommerons pas l'auteur.

Pourtant, lorsque le pointillisme est sobrement employé, reconnaissons-lui parfois d'heureux résultats ; il suffit, pour s'en convaincre, de regarder, avec le recul nécessaire, certain portrait de jeune fille en robe rouge de M. Agard, dont l'effet est saisissant. Par contre quelle partie de rire notre petite visiteuse se sera offerte devant les pluies multicolores d'un jour de carnaval qui troublent la vue de certaines œuvres...

Louis DE LUTÈCE.

Concours et Expositions de 1895.

ANGERS. Exposition générale d'art ancien et moderne, du 12 mai à septembre 1895.

BERLIN. Exposit., du 1^{er} mai au 29 septembre.

BLOIS. Exposition, du 28 juillet au 8 septembre.

BORDEAUX. Société philomatique. Exposition générale, du 1^{er} mai à fin octobre 1895.

BUDAPEST. Exposition millénaire hongroise, et inaugurations en 1896.

CALAIS. Exposition, du 2 juin au 1^{er} octobre.

CLERMONT-F^d. Exposit., du 20 mai au 1^{er} août.

DOUAI. Exposition, du 7 juillet au 4 août.

FONTAINEBLEAU. Exposition du 28 juillet au 1^{er} octobre.

GAND. Exposition, du 1^{er} septembre au 28 octobre.

GENÈVE. Exposition nationale suisse en 1896.

GRENOBLE. Exposit., du 1^{er} juillet au 30 août.

LANGRES. Exposition, du 11 août au 7 septembre.

LONS-LE-SAULNIER. Exposition.

MUNICH. Société des artistes. Exposition, au Palais de Cristal, du 1^{er} juin à fin octobre.

MUNICH. Sécession. Exposition, rue du Prince-Régent, du 1^{er} juin à fin octobre.

NAMUR. Exposition ouvrant le 23 juin.

NARBONNE. Exposition, du 19 mai au 21 juillet.

OSTENDE. Exposition au Cercle des Beaux-Arts, du 11 juillet au 15 septembre 1895.

PARIS. Exposition de lithographie, galerie Rapp, du 15 août au 30 novembre.

PARIS. Concours Troyon. Dépôt des tableaux à l'Institut jusqu'au 31 juillet 1895.

PARIS. Exposition Universelle de 1900, du 15 avril au 15 novembre 1900.

RUEIL. Exposition, du 16 juin au 22 juillet.

ST-ÉTIENNE. Exposit., du 16 juin au 31 août.

SPA. Exposition, du 7 juillet à fin septembre.

STRASBOURG. Exposition, du 4 août au 4 septembre.

STRASBOURG. Exposition locale rétrospective, du 1^{er} juillet au 15 octobre.

TOULOUSE. Exposition industrielle artistique de mai à octobre 1895.

VENISE. Exposition internationale des beaux-arts, du 30 avril au 22 octobre 1895.

VERSAILLES. Exposition au Palais, salles du musée, du 30 juin au 29 septembre.

Le Gérant G. STOFFEL.

Fournitures générales pour les Beaux-arts, Matériel, etc.

LIBRAIRIE & ESTAMPES ANCIENNES

Louis BIHN

FONDATEUR ET DIRECTEUR DU JOURNAL

"La Curiosité Universelle"

69, Rue de Richelieu, et 1, Rue Rameau

— ○ PARIS ○ —

Gravures du XVIII^e Siècle, en noir et en couleur
des Écoles Française & Anglaise

PORTRAITS RUSSES & AMÉRICAINS

Ancienne maison Pignel-Dupont

P. SAHUT, Sucr^e, 17, Rue Lepic, Paris.

Maison recommandée aux Communautés.

Grand choix d'articles pour Artistes

Matériel pour l'Atelier et la Campagne

Spécialité de Toiles à peindre, de qualité supérieure,

à 4 fr. 50 le mètre carré.

Expédition en France et à l'étranger.

Envoi franco du Catalogue sur demande.

Missel de Première Communion, de Confirmation et de Mariage, par M^e C. MERMET.

Le texte de ce Missel est imprimé en gothique, les encadrements des pages sont dessinés aux traits, et destinés à être peints; il contient 115 pages de texte, 2 miniatures hors texte, un grand nombre de lettres ornées. Prix : 20 fr. sur papier verge; 25 fr. sur papier de hollande; 50 fr. sur papier japon.

M^e MERMET vient de publier un petit volume de maximes puisées dans les Livres saints et les Pères de l'Église; il contient 54 pages, toutes ornées de dessins différents et originaux destinés à être peints. Prix : 6,50 sur papier fort; 10 fr. sur papier de première force. — Modèles peints en location.

PARIS, 13, rue de Belzunce, 13, PARIS

Nous engageons notre clientèle de luxe, nos Etablissements religieux, à se fournir en toute confiance pour la fourniture de

THÉS
A LA COMPAGNIE ANGLAISE
23, Place Vendôme, PARIS.
Prix courant, franco sur demande.

FABRIQUE DE PINCEAUX

POUR LES BEAUX-ARTS.

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs, aux établissements religieux de se fournir en confiance à la Maison H. FEUILLET.

30, Rue Erard, PARIS

Spécialité pour coloris, lavis, aquarelle, gouache et dorure.
Brosses en marbre et putois, petit-gris et ours.

BORDURES DÉCORATIVES

pour mises sous verre de gravures, chromos, etc.

La feuille comprenant plus de
15 m. de bandes : Frc. 0.50.

SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN,
30 rue saint Sulpice Paris.

Album de Broderies

GENRE MOYEN AGE

40 Planches chromo avec Feuilles de patrons.

COLLECTION de Modèles de Broderies pour Linge d'Église, pour l'ornementation des Autels, Nappes de Communion, Pales, Aubes, Rochets, etc.

Remarquables par la pureté du style, irréprochables quant aux convenances liturgiques, ils peuvent servir de types au point de vue du bon goût.

Nous convions tous les amis de l'art chrétien à répandre ces Modèles. Ils peuvent être assurés que, par là même, ils contribueront sérieusement à épurer le goût public, et à réaliser de grands progrès dans un art qui n'a pas encore, autant que les autres, profité des études archéologiques modernes et du puissant développement imprimé de nos jours à tous les arts.

Première Série : 1889.

1^e livraison : Croix pour pale ou nappe d'autel. — Bas d'aube ou de rochet. — Bordure de nappe d'autel ou de communion; croix pour marquer le linge d'église.

2^e livraison : Dessin pour nappe d'autel ou de communion. — Dessin pour border les corporaux, les purificatoires, etc. — Croix pour pale. — Dessin d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.

3^e livraison : Dessin et bordure de coussin. — Bordure d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Croix pour marquer le linge d'église. — Bordure de couvertures d'autel. — Bandes de bibliothèque.

4^e livraison : Dessins pour bordure de rochet, pour petite nappe de communion, crédence, etc. — Bordure d'aube, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Alphabet en lettres majuscules et minuscules, croix initiales, trait d'union. — Croix pour pale. — Dessins d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.

Deuxième Série : 1890.

1^e livraison : Chasuble, manipule et étoile à exécuter en application, en tapisserie ou en broderie, en couleurs. — Feuilles de patrons donnant ces vêtements en grandeur d'exécution.

2^e livraison : Dalmatique, chaperon et bandes pour chape et pour dalmatique. — Bordure des manches ou ailes de la dalmatique. — Croquis d'ensemble de la dalmatique. — Feuilles de patrons. — Texte explicatif.

3^e livraison : Chasuble, étoile et manipule (dessin nouveau et très riche), en couleurs. — Feuille spécimen de patron à décalquer au fer chaud.

4^e livraison : Bande pour chape, chaperon de chape, huméral. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Troisième Série : 1891.

1^e livraison : Étoiles, chaperon, bande pour chape. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

2^e livraison : Rideau, housse de cheminée. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

3^e livraison : Rideau et coussin. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

4^e livraison : Drapeau de congrégation, bannière religieuse. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Quatrième Série : 1892.

1^e livraison : Lambrequin de cheminée. — Coussin ou tapis de table. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

2^e livraison : Couverture d'autel. — Courtine latérale d'autel. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

3^e livraison : Lambrequin pour chasses, dais, etc. — Drapeau civil. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

4^e livraison : Dessin de fauteuil. — Huméral. — Dessin pour pelote ou pochette à ouvrage.

| | | | | | | | |
|--|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----------|
| PRIX : 1 ^e Série (année 1889) | ... | ... | ... | ... | ... | ... | frs. 6.00 |
| 2 ^e » » 1890 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | frs. 8.00 |
| 3 ^e » » 1891 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | frs. 8.00 |
| 4 ^e » » 1892 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | frs. 8.00 |

Les 4 Séries prises en une fois, 24 francs au lieu de 30 francs.

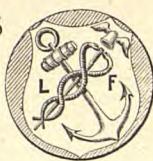
Il peut être joint à l'ALBUM, au gré des acheteurs, une série de patrons imprimés sur papier mince, à décalquer directement sur l'étoffe à broder, pour servir de guides dans l'exécution du travail. — Prix des patrons à décalque :

0 fr. 50 la feuille ou 0 fr. 25 le mètre courant de bordure.

LEFRANC & CIE PARIS

Exposition Universelle 1889
DEUX GRANDS PRIX

COULEURS EXTRAFINES
en tubes moites
pour l'Aquarelle, la Gouache,
la Miniature et l'Enluminure



COULEURS EXTRAFINES
pour la Peinture à l'huile
Couleurs et Vernis de
J. G. VIBERT
Couleurs à l'Encaustique

BOITE DE L'ENLUMINEUR

PASTELS FIXES — TOILES A PEINDRE — PANNEAUX
PIERRES A ENLUMINER — ORS ET BRONZES DE TOUTES COULEURS
ENCRE DE CHINE LIQUIDE — ENCRE SPÉCIALE POUR ENLUMINURE
MATERIEL D'ARTISTE, DE CAMPAGNE ET D'ATELIER
BROSSES ET PINCEAUX.

FRANCE — Dépôt chez tous les Marchands de Couleurs — ÉTRANGER.

SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN.

ALMANACH CATHOLIQUE POUR 1895.

Un volume grand in-4° illustré.
Edition ordinaire Prix : fr. 1-00
Edition de luxe ornée de 3 grandes chromolithographies 3-00
Edition de grand luxe ornée de 5 grandes chromolithographies 5-00

LE TOURISTE

Publication trimestrielle illustrée
éditée par d'anciens élèves des Ecoles de S. Luc.
Prix de l'abonnement 3 frs par an
s'adresser rue St Eleuthère 6 Tournai Belgique.

LE LIVRE DE FAMILLE



U'EST-CE qu'un *Livre de Famille*?

Nos pères appelaient *Livre de Famille* ou *de Raison*, le livre où ils écrivaient au jour le jour les annales de la famille; c'était la chronique, le mémorial du foyer domestique où ils tenaient note des faits intéressant leur famille, des événements auxquels elle avait été mêlée ou dont ses membres avaient été témoins, aussi bien que de l'état civil et religieux des personnes qui en faisaient partie : naissances, mariages, décès, généalogie des aïeux, etc. Une partie aussi était consacrée au patrimoine, aux affaires d'administration, aux biens, aux acquisitions, au ménage en un mot. Le tout accompagné des réflexions que les faits pouvaient suggérer, et souvent de conseils, d'exhortations et d'indications utiles aux enfants, qui se transmettaient d'âge en âge les traditions domestiques.

Pour donner aux familles soucieuses de leurs traditions le moyen de revenir à ce bel usage que nous exposons d'après les écrits d'un éminent écrivain, M. de Ribbe, la Société de St-Augustin a publié un *Livre de Famille* conforme au type que nous venons de décrire.

Ce registre de feuillets encadrés avec art et richement décoré, en grand format in-4°, comprend cinq luxueux *Fascicules*. Chaque fascicule s'ouvre par un riche frontispice enluminé et historié.

LE PREMIER FASCICULE contient le *Calendrier à éphémérides* de famille, où l'on inscrit les dates mémorables dont l'ensemble résume l'histoire de la maison, et ne laisse pas oublier les fêtes patronales ni les anniversaires joyeux ou tristes. Une feuille pour chaque mois.

LE SECOND FASCICULE est consacré aux *Actes religieux et civils* de tous les membres de la famille : mariages, naissances, baptêmes, premières communions, confirmations, etc... Des pages gracieusement encadrées et ornées de gravures sont affectées à chacune de ces solennités. — Des écussons attendent les portraits ou les armoiries, ou les chiffres du père et de la mère. — Les serviteurs ont aussi leur place lorsqu'il y a lieu.

LE TROISIÈME FASCICULE est consacré à la *généalogie*. Outre l'intérêt qui s'attache au souvenir de ceux à qui nous devons l'existence, les documents sur notre origine nous sont parfois nécessaires. Il y a un tableau pour la généalogie *ascendante*. Quant à la généalogie *descendante*, qui se développe d'une manière variable pour chaque famille, chacun la dressera comme il voudra dans les pages réservées à cet effet. Des feuillets sont réservés aussi aux biographies ou notices d'ancêtres.

LE QUATRIÈME FASCICULE est consacré aux *défunts*. Les tables nécrologiques y sont nombreuses, car la famille d'outre-tombe s'agrandit d'année en année. Un gracieux album de portraits, où chaque photographie trouve sa place dans un bel encadrement de style, complète ces deux parties.

Ces différents Fascicules servent, pour ainsi dire, de préambule au CINQUIÈME et au plus important, qui sera proprement dit, le *Livre de Raison* qui doit contenir l'histoire de la famille comme nous l'exposons plus haut ; il peut contenir aussi tout ce qui est relatif au patrimoine, etc.

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté 30 frs ; sur papier du Japon, 50 frs.

FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES (facultatives).

FASCICULE I. — Album pour portraits.
Frontispice.
10 feuillets.

FASCICULE II. — Armorial.
Frontispice.
4 feuillets en blanc

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté, 8 frs ; sur papier du Japon, 12 frs.

Les feuilles en blanc, ainsi que les autres pages dont on désirerait des exemplaires supplémentaires, sont fournies à part, au gré du client, aux conditions suivantes :

Frontispices. — 2 frs. l'un. — PAGES SUPPLÉMENTAIRES — 1 fr. les 4 feuillets en 1 couleur; 1-50 en 2 couleurs; 2 frs. en 3 couleurs.

Livré dans un écrin spécialement fait pour lui, le *Livre de Famille* constitue un joli cadeau dont le luxe peut varier au gré de l'acheteur.

Écrin en imitation cuir, avec titre en or : 10 frs ; Écrin en percaline, plaque or et noir : 15 frs ; Écrin riche en cuir, mosaïque plaque or : 30 frs.

yes/246